Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Décembre 2016
volume 30
numéro 8

Conseil général du PLQ

LA CSN, SEULE POUR DÉNONCER !

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central
du Montréal métropolitain–CSN
est publié à 2500 exemplaires

Responsable :
Manon Perron
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu
Montage :
Julie Lampron-Lemire
Correction des textes :
Michèle Delsemme
Photographies : Michèle Delsemme, Michel Giroux, Julie Lampron-Lemire, Emmanuelle Proulx et des collaborations spéciales
Illustration : Rachel Desjardins
Caricature : Boris
Impression : Accent Impression
Distribution : CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca

Pour abonnement :
julie.lampron-lemire@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Décembre

7
Assemblée générale

5-6-7
Exécutif syndical I

8-9
Délégué syndical

9
SGS logiciel de trésorerie

12-13
Initiation à la santé et sécurité du travail

19-20-21
Exécutif syndical II

coup d'œil sur l'assemblée

Soyons solidaires : soutenons la FFQ !

Lors de l'assemblée générale du 2 novembre, la présidente du conseil central a souligné la lutte pour la hausse du salaire minimum à 15 $, avec le lancement de la campagne 5-10-15, le 7 octobre, Journée mondiale du travail décent, et la manifestation du 15 octobre sous la bannière d'une coalition réunissant une trentaine de groupes et d'organisations syndicales. « Merci à ceux et celles qui ont participé et mis la main à la pâte pour le travail de sensibilisation et de mobilisation exemplaire : plusieurs milliers de tracts distribués ont permis d'informer la population », a insisté Dominique Daigneault.

Puis, **Miquel Ruiz-Gomar** et **Loïc Dandonneau**, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Viomax, ont fait part des mesures odieuses de la direction depuis que les employé-es se sont syndiqués à la CSN, au printemps dernier. Le 7 octobre, l'employeur a suspendu quatre militants, puis le 13 octobre, deux de ceux-ci, soit le président et le trésorier du syndicat, ont été congédiés. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la direction retient toutes les sommes qui leur sont dues. La CSN a entrepris des recours juridiques. Les délégué-es du conseil central ont offert leur appui aux membres du syndicat et les ont chaleureusement applaudis (voir l'article en page 7).

Michèle St-Denis, responsable du comité solidarité internationale, et **Marie Brodeur-Gélinas**, de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, ont fait part de la programmation des Journées québécoises de la solidarité internationale, du 3 au 12 novembre.

Par la suite, les responsables du comité de la condition féminine, **Suzanne Audette** et **Annik Patriarca**, ont invité **Mélanie Sarazin**, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) à faire part de la situation précaire qui prévaut dans son organisme. Madame Sarazin a sollicité l'appui des syndicats pour soutenir cet important organisme. « Alors que nous fêtons notre 50e anniversaire, notre survie est actuellement menacée, a expliqué la porte-parole féministe. Depuis 2011, la FFQ ne cesse de subir des coupes. On a dû réduire l'équipe considérablement. Si rien de majeur n'est fait, cette crise pourrait bien signifier la fin de la FFQ. Nous sommes accolées au pied du mur et nous ne nous en sortirons peut-être pas. Invitez vos collègues, amies, les femmes autour de vous à devenir membres de la fédération. Je lance aujourd'hui un appel pressant à faire un don à la FFQ. »

Enfin, **Julie Leblanc**, organisatrice communautaire, a présenté la campagne du Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) contre les violences vécues par les femmes locataires (voir l'article en page 4). Elle a invité les délégué-es et les syndicats à signer la pétition sur le site de l'Assemblée nationale (*Lutte contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes locataires*) et à contribuer à la campagne de financement du CÉAF.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 106 000 membres des secteurs public et privé, répartis au sein de près de 400 syndicats à Montréal, à Laval ainsi qu'au Nunavik et à la Baie James.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

FSC www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C103925

Parce que nous sommes femmes

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes est une journée importante pour dénoncer ce fléau. À la maison, à l'école et au travail, les femmes sont trop nombreuses encore à être victimes au quotidien de cette violence dont l'auteur est souvent un conjoint ou un proche, quelqu'un de connu dans l'environnement social des victimes.

Les conflits armés exacerbent la violence envers les femmes. On a qu'à se rappeler l'enlèvement de 276 lycéennes nigériennes par Boko Haram pour en faire des esclaves sexuelles, les marier de force ou même les utiliser comme bombes humaines. Ce drame a révélé au monde entier l'ampleur de l'instrumentalisation du corps des femmes en temps de guerre.

Mais c'est aussi à des moments anodins de la vie quotidienne que se manifeste cette violence. À l'assemblée générale du conseil central de novembre, nous avons accueilli le Centre d'éducation et d'action des femmes au sujet d'une campagne portant sur la violence vécue par les femmes locataires, une violence beaucoup plus répandue qu'on ne pourrait le croire. Les femmes seules, les mères monoparentales, les femmes immigrantes sans statut, les travailleuses à statut précaire vivent des conditions sociales et économiques qui les rendent plus vulnérables à de tels abus.

En octobre, la vague d'agressions sexuelles commises à l'Université Laval a choqué. On était en droit de croire que les populations étudiantes pouvaient être à l'abri de ce phénomène, mais pourtant des entrées par infraction ont été produites. Des chercheurs du Québec se penchent présentement sur l'ampleur de cette violence à l'instar d'études ayant été menées au Canada et aux États-Unis. Les événements récents et les témoignages d'étudiantes sur plusieurs campus laissent entendre que ce problème mérite qu'on s'y attaque.

En 2014, L'R des centres de femmes du Québec, lors des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, suggérait que l'austérité est une violence économique envers les femmes parce que ces politiques les contraignent à se serrer la ceinture, les prive arbitrairement de leurs libertés et de certains de leurs droits socioeconomiques. Les coupes dans les services publics ont d'abord affecté les femmes. Les pertes d'emplois de qualité et la précarité grandissante associées à ces compressions diminuent le pouvoir d'achat des femmes. L'augmentation des tarifs, conséquence de l'austérité, force d'abord les femmes à faire des choix difficiles afin de boucler leur budget. Les travailleuses du monde communautaire ont de plus en plus de pression pour pallier les réductions d'effectifs dans les services publics alors que le financement gouvernemental n'est tout simplement pas au rendez-vous. Lorsqu'on sait que collectivement, les femmes ont assumé 3,1 milliards de dollars de plus de compressions que les hommes, on peut conclure que l'austérité est plus contraignante pour les femmes.

Peu importe la forme qu'elle prend, la violence envers les femmes représente un frein à la pleine égalité entre les hommes et les femmes. Le 6 décembre nous rappelle qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour enrayer cette violence.

Donald Trump, un misogyne et un prédateur sexuel

L'élection, le 8 novembre, de Donald Trump à la présidence des États-Unis a créé une onde de choc partout dans le monde. Bien que la réalité de la politique étasunienne et la nôtre soient très différentes, il n'en reste pas moins que l'homme le plus puissant du monde est un misogyne et un prédateur sexuel.
La violence de ses propos racistes, sexistes, homophobes et haineux qu'il a véhiculés tout au long de sa campagne représentent une menace pour le mouvement féministe et l'avenir de nous toutes.

Violences vécues par les femmes locataires

Un phénomène troublant

Au terme d'une recherche terrain auprès de 120 femmes locataires, âgées entre 17 et 68 ans, le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) a récemment lancé une campagne publique visant à dénoncer un phénomène peu connu et invisible, pourtant répandu, celui des violences sexuelles vécues par les femmes locataires. Commises dans l'espace privé de leur chambre ou de leur logement, ces violences perpétrées par les propriétaires, concierges, cochambreurs ou voisins prennent plusieurs formes : chantage, harcèlement, attouchements, propositions humiliantes, agressions et viols.

Des témoignages touchants

Le CÉAF a récemment produit une brochure sous la forme d'un photoroman, *Chaînes et résistance*, lequel raconte les tristes histoires d'agressions de plusieurs de ces femmes. Qu'elles se nomment Rigorta, Nathalie ou Ginette, elles ont toutes en commun d'être des survivantes qui ont subi la violence de propriétaires ou de concierges se donnant le droit d'utiliser le double de leur clé pour s'introduire dans leur logement, de cochambreurs ou de voisins qui ont utilisé des informations privées sur elles, et surtout, d'hommes qui ont abusé de leur pouvoir pour les contraindre à des relations sexuelles. Ce sont les femmes qui vivent dans la pauvreté et la précarité qui sont les plus vulnérables : femmes vivant seules, monoparentales, sans statut, racisées, handicapées, âgées, etc.

« Leurs témoignages nous ont permis de lever le voile, de rendre visible et de mettre des visages et des noms sur cette révoltante réalité », s'est indignée Julie Leblanc, organisatrice communautaire au CÉAF, invitée à faire connaître cette campagne à l'assemblée générale du conseil central de novembre.

« Je me rappelle de cette jeune femme que j'ai rencontrée à la Place Émilie-Gamelin. Belle artiste de 17 ans qui arrivait du Saguenay. Une vie qui commence par une lourde agression commise par son cochambreur. Je la revois me demander comment elle pourra reprendre une vie normale, comment elle pourra arriver à faire confiance de nouveau. » – Julie Leblanc

Nouvelle stratégie gouvernementale

La récente annonce de la ministre de la Condition féminine, Lise Thériault, de l'ajout de nouveaux fonds pour contrer les violences sexuelles apparaît nettement insuffisant, selon le CÉAF. « C'est de la poudre aux yeux! », a lancé Julie Leblanc, qui estime que 44 millions de dollars sur cinq ans ne pourront permettre d'effectuer un véritable travail de soutien auprès des femmes victimes de violence.

Le CÉAF fait circuler une pétition et une déclaration commune[1] pour notamment revendiquer que certains articles du Code civil du Québec garantissant les droits des locataires soient plus visibles dans le bail, que le gouvernement du Québec élabore une campagne publique de sensibilisation et qu'il mette en œuvre

des moyens concrets pour lutter contre les violences subies par les femmes locataires. Marrainée par la députée de Québec solidaire, Manon Massé, la pétition sera officiellement déposée à l'Assemblée nationale le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

« Il est temps que ça change, il est temps que l'on croie la parole des femmes, il est plus que temps que cesse la banalisation du harcèlement sexuel, des violences, des agressions et des viols. Il est temps que la honte et la culpabilité soient dans le camp des agresseurs », a fait valoir l'organisatrice communautaire.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

[1] Voir au www.ccmm-csn.qc.ca et sur le site de l'Assemblée nationale « Lutte contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes locataires ».

Compressions, centralisation et destruction

Il faut dire non à Barrette !

Depuis l'élection du Parti libéral à la tête du gouvernement du Québec il y a deux ans, il n'y a pas un pan des services publics qui n'ait été saccagé : réseau de services de garde, éducation, santé et services sociaux, secteur municipal, programmes sociaux (odieuse loi 70 s'attaquant aux personnes assistées sociales adoptée tout récemment), et ce dans un but avoué : paver la voie à la privatisation. Les opérations de destruction se multiplient et laissent en plan des milliers de travailleuses et travailleurs qui, à bout de bras et à bout de souffle, tentent d'assurer au quotidien les services à la population.

Barrer la route à Barrette

Devant cette entreprise qui atrophie le réseau des services publics et les programmes sociaux, la CSN a organisé une manifestation en marge du Conseil général du PLQ, le 12 novembre. Dans la mire des manifestantes et manifestants : le ministre Barrette.

« L'ensemble de l'œuvre du gouvernement Couillard démontre un mépris pour les besoins de la population, en particulier les plus vulnérables. Et ce que Gaétan Barrette s'acharne à faire dans le réseau de la santé et des services sociaux est une œuvre de destruction massive ! », a lancé la présidente du conseil central, Dominique Daigneault. Pour sa part, le vice-président de la CSN, Jean Lacharité, estime qu'il est faux de prétendre que les coupes budgétaires n'ont pas d'impacts sur la population : « Ce sont des mensonges éhontés lorsque le ministre Barrette affirme que la réorganisation du réseau, les mégastructures, l'hypercentralisation de tous les pouvoirs entre ses mains n'ont pas d'effets sur la qualité des services à la population. C'est faux ! »

On a aussi dénoncé que le gouvernement ait accumulé des surplus budgétaires de 3,7 milliards de dollars pendant qu'il imposait des mesures d'austérité et démantelait les services publics.

Compressions de 28 M$ en vue au CUSM

Qui en fera les frais ?

Après des dizaines de millions de dollars en compressions depuis cinq ans, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) devra sabrer 28 millions de dollars supplémentaires dans son budget au cours des deux prochaines années. Ces nouvelles réductions des dépenses ont été annoncées quelques jours seulement après la mise à jour économique du gouvernement de Philippe Couillard, laquelle dévoilait d'importants surplus budgétaires.

« Pour le moment, nous n'avons pas le portrait exact, mais plusieurs dizaines, voire des centaines de postes pourraient être supprimés avec ces nouvelles coupes », se révolte Paul Thomas, président du Syndicat des employé-es du CUSM–CSN. « C'est certain qu'il faut s'inquiéter des conséquences de compressions aussi importantes sur les services à la population. Depuis plusieurs années, les coupes n'arrêtent pas de s'additionner ; pendant ce temps, les employés ne peuvent plus souffler. Trop, c'est trop ! », ajoute le porte-parole syndical.

Le président du syndicat CSN estime que le nouveau superhôpital déménagé au site Glen n'est pas utilisé à sa pleine mesure, en raison des problèmes de financement. « Nous disposons d'équipements à la fine pointe de la technologie, pourtant, les salles d'opération sont sous-utilisées. Une proportion importante d'entre elles sont fermées, faute de budget. Quel manque de vision de la part du ministre Gaétan Barrette ! » Au syndicat, on se demande si les cadres et la haute direction y passeront eux aussi. « Est-ce seulement les employé-es et la population qui feront les frais de ces compressions ? », conclut monsieur Thomas.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

Les Brasseurs RJ

Comme un arrière-goût...

Daniel O'Malley (comité de négo), Yanick Bordeleau (comité de négo), Carlos Andrade (secrétaire-trésorier), Kevin Villeneuve (président), Jean-François Cloutier (v.-p. griefs et comité de mobilisation), Lubens Germains (v.-p. santé et sécurité et comité de mobilisation).

Les travailleuses et travailleurs de Les Brasseurs RJ sont affiliés à la CSN depuis le 4 février 2016. En juin, leur comité de négociation et leur conseiller à la Fédération du commerce, Martin Pagé, ont débuté la négociation de leur première convention collective CSN. Auparavant affiliés aux TUAC, local 501, ils sont maintenant fiers de participer à la négociation de leurs conditions de travail et d'avoir une vie syndicale à l'intérieur de l'usine. Toutefois, ils font face à un défi de taille puisque tout est à renégocier, principalement sur le plan salarial afin de rattraper les salaires offerts dans leur secteur.

En août, après trois séances de négociation et devant un employeur refusant de négocier, une demande de conciliation a été déposée au ministère du Travail par le syndicat. Une assemblée générale a également eu lieu afin d'informer les membres et de voter des moyens de pression. Depuis, deux autres séances de négociation ont eu lieu et aucune avancée n'a été effectuée. L'employeur, lors des deux rencontres, a déposé une proposition globale au syndicat, lui refusant le droit de discuter chacun des articles. Ils ont donc entrepris les moyens de pression avec le port d'une casquette CSN, arborée par 100 % des travailleurs. Lors de la dernière rencontre, après avoir déposé son offre, la partie patronale a demandé au syndicat de lui revenir avec une contre-offre avant la prochaine journée de négociation. Celle-ci lui a donc été acheminée rapidement, avec l'espoir que l'employeur fasse preuve d'ouverture. Afin qu'il saisisse bien le sérieux des demandes, les syndiqué-es ont augmenté la pression en portant, cette-fois, un t-shirt aux couleurs de la bière Tremblay sur lequel on peut lire : Ça va brasser ! Malgré cela, la partie patronale est restée sur son offre initiale, jugée méprisante et irrespectueuse. En plus, l'employeur tente d'influencer les employés. Une plainte d'ingérence sera d'ailleurs déposée par la CSN au Tribunal administratif du travail. Soulignons la participation exemplaire des travailleuses et travailleurs. En se mobilisant, ils démontrent collectivement à l'employeur leur force afin d'atteindre leurs objectifs communs.

Nathalie Cliche
Conseillère syndicale

Au moment de mettre sous presse, le syndicat convoquait une assemblée générale pour décider de la suite des choses.

Négociation à Loto-Québec

Fini le jeu de patience !

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC
STTLQ@BELLNET.CA

Les quelque 380 travailleuses et travailleurs de Loto-Québec font preuve de beaucoup de tolérance : ils sont sans convention collective depuis près de deux ans maintenant, mais cette fois, la patience a assez duré ! La négociation pour le renouvellement de la convention collective s'est amorcée en mai 2015, et après une quinzaine de rencontres avec l'employeur, on est toujours sans contrat de travail.

Plusieurs enjeux sont au cœur de cette négociation : les horaires de travail, les libérations syndicales et les salaires. Les syndiqué-es demandent notamment une plus grande flexibilité des horaires de travail et souhaitent obtenir un meilleur régime de libérations syndicales. Pour sa part, l'employeur veut diminuer les possibilités de libérations, ce qui constitue une attaque contre la liberté d'action syndicale.

L'équité, rien de moins !

Au chapitre des salaires, la direction a fait une offre tout à fait insuffisante. Elle représente ni plus ni moins qu'une réduction du pouvoir d'achat et aurait pour effet d'appauvrir les employé-es. En fait, l'offre de Loto-Québec est bien en deçà des augmentations octroyées par d'autres sociétés d'État, comme la Société des alcools du Québec et la Société des Casinos du Québec qui ont accordé des hausses salariales de 2 % par année en 2015 et en 2016.

« Pourquoi devrions-nous accepter des augmentations salariales moindres que ce que la Société des Casinos offre aux employés ? », s'indigne Claude Sabourin, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec–CSN. « Notre travail vaut-il moins ? Certainement pas ! Nous faisons notre travail avec rigueur et nous le faisons consciencieusement, nous méritons l'équité, rien de moins ! », insiste le porte-parole syndical.

Au moment de mettre sous presse, le syndicat conviait ses membres à une assemblée générale afin d'obtenir un mandat de moyens de pression. Il est grand temps que le jeu de patience finisse !

Viomax court à sa ruine

Le centre Viomax est un organisme communautaire offrant une vaste programmation d'activités physiques adaptées aux personnes ayant un handicap lesquelles ont, la plupart du temps, quitté le cursus de soins en réadaptation du réseau de la santé. Viomax a également développé un volet d'activités pour une clientèle qui veut être en santé, à l'instar d'un centre de conditionnement privé. Cet organisme utilise les équipements du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau et y loge aussi son administration en symbiose avec cet établissement appartenant au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Après plus de 20 ans d'existence, les 25 travailleuses et travailleurs de l'endroit décide de se syndiquer, en mars dernier, en raison d'une grave détérioration du climat de travail. Une fois accrédité, le syndicat se consacre à préparer son projet de convention collective avec l'aide de la Fédération des professionnèles–CSN. On aurait pu penser que l'affaire coulerait de source…

Or, la haute direction a un tout autre plan pour faire capoter les négociations et éliminer le syndicat. Le tout se cristallise autour des conséquences de sa décision de hausser les tarifs à compter de la mi-septembre. Ainsi, la direction rend publique sa décision par un simple affichage d'un communiqué et s'en remet au personnel pour en faire l'annonce auprès de la clientèle. Devant la réaction négative de la clientèle qui menace de quitter le centre, les kinésiologues informent les usagers que certains contrats d'entraînement privé peuvent être renouvelés avant l'entrée en vigueur de ladite hausse. Ce que n'importe qui pouvait faire en y pensant par lui-même ! C'est ainsi que quatre militants du syndicat se retrouvent suspendus sans solde, pour supposément n'avoir pas respecté les règles de l'entreprise et de lui avoir fait perdre des revenus ! On parle ici d'un organisme sans but lucratif qui dessert une clientèle handicapée et souvent démunie. La faute reprochée réside essentiellement dans le fait d'avoir tenté de fidéliser une clientèle ayant peu de fortune.

Par la suite, deux des quatre militants sont congédiés. Ce sont les deux seuls membres du comité syndical de négociation. L'employeur refuse de les rencontrer pour poursuivre les négociations, prétextant qu'il les a mis à la porte ! Ce n'est qu'une fois confronté aux lois du travail que l'employeur accepte de les rencontrer en conciliation.

Ne reculant pas devant la dépense, Viomax les intime, par huissier, de rembourser les supposés manques à gagner que lui aurait fait perdre la prise de contrats d'entraînement privé avant la hausse des tarifs. Comme quoi quand on cherche à envenimer un climat de travail, on ne manque pas d'imagination et d'argent ! L'employeur décide ensuite de se faire justice, se gouvernant à l'encontre des lois à ce sujet, et saisit le salaire dû aux deux syndiqués congédiés.

Il est intéressant de souligner que, dès le début, la direction de Viomax a contracté les services d'une firme d'avocats bien connue, alors qu'elle martèle que l'organisme est pauvre.

Face aux représailles pour activités syndicales dont ses membres font l'objet, la CSN a répondu également par les moyens juridiques appropriés. De plus, les membres ont voté une banque de grève de 12 heures qui, au moment d'écrire ces lignes, n'a pas été utilisée. Point besoin d'être grand clerc pour constater que cet affrontement sera coûteux pour Viomax. La CSN n'abandonne jamais la lutte, et elle est toujours ouverte au dialogue.

Les usagers doivent absolument avoir accès à un centre d'activités de conditionnement physique, adapté à leur condition et pourvu de personnel qualifié. Il faut sauver ce *succes story* qu'est Viomax et en assurer la pérennité. Qui est celui qui conseille la direction dans sa gestion du personnel et qui pousse littéralement Viomax à sa ruine, et ce, pour le plus grand malheur de sa clientèle handicapée et souvent à faible revenu ? Qui a intérêt à faire déraper la négociation et à gagner du temps jusqu'à ce que le syndicat disparaisse ? Et surtout, qui est prêt à risquer la survie du centre sur cet échiquier ? Sûrement pas le syndicat ni la CSN.

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical à la mobilisation

Temps dur pour Radio Centre-Ville

Des bénévoles de Radio Centre-Ville sont présentement en lutte pour contrer sa privatisation. Radio Centre-Ville est une radio communautaire qui diffuse à la population montréalaise un contenu multilingue depuis plus de 40 ans. L'administration, sous le prétexte de la crise financière en cours à la radio, a vendu des espaces de radiodiffusion à des intérêts privés, sans l'accord formel des membres. Ceux-ci s'organisent et s'unissent, malgré les tactiques de répression politique de l'administration, afin de demander une assemblée spéciale pour discuter de ces thèmes en respectant les principes démocratiques et la mission sans but lucratif de Radio Centre-Ville.
En parallèle, tous les salarié-es syndiqués ont été mis à pied le 16 juillet et ne savent pas s'ils seront payés.

Soirée de réflexion le 8 décembre

Jeunes, féminisme et militance

L'antiféminisme et le sexisme ordinaire touchent tous les milieux, incluant les milieux d'engagement. Les comités jeunes et de la condition féminine du conseil central vous invitent à une soirée de réflexion sur la place des jeunes femmes dans les milieux d'engagement où les sujets les plus actuels seront abordés.

En mode solution, les participantes et participants auront la chance de vivre une expérience de réflexion hors du commun. Pour ce faire, Marie-Eve Surprenant, sociologue, auteure du *Manuel de résistance féministe* et coordonnatrice de la Table de concertation de Laval en condition féminine, ainsi que Francis Dupuis-Déri, professeur au département de science politique à l'UQAM, spécialisé notamment sur les enjeux de démocratie, de mouvements sociaux et de féminisme, nous aideront à orienter nos réflexions et nos discussions.

Que pensez-vous des comités non mixtes ? Quelle devrait être la contribution des hommes qui appuient les luttes féministes et le mouvement des femmes ? Que vivent les jeunes femmes engagées ? Y a-t-il de l'antiféminisme dans nos lieux d'engagement ? Comment le démystifier ?

Si ces questions vous interpellent, soyez des nôtres à cette soirée qui s'adresse à toutes les personnes qui ont à cœur la relève des jeunes femmes. Une formule d'animation différente vous sera proposée, venez la découvrir !

Annik Patriarca
Comité de la condition féminine
Arianne Carmel-Pelosse
Comité jeunes

Soirée de réflexion sur la place des jeunes femmes
Jeudi 8 décembre 2016 , à 17 h 30 au Centre St-Pierre
1212, rue Panet, métro Beaudry
Des bouchées seront servies
Inscription auprès de Julie Lampron-Lemire
julie.lampron-lemire@csn.qc.ca ou au 514 598-2086.

CCF

comitéjeunes

Grande mobilisation des groupes communautaires

Un réinvestissement nécessaire

Au terme de trois journées de grève et d'actions sous le thème « Engagez-vous pour le communautaire », les groupes communautaires ont tenu des manifestations dans plusieurs villes du Québec, le 9 novembre, pour exiger du gouvernement Couillard un rehaussement de leur financement. À Montréal, plusieurs milliers de personnes ont pris la rue afin de dénoncer le sous-financement de ce secteur névralgique. On revendique 475 millions de dollars supplémentaires. Lors de cette grande mobilisation, on a rappelé que les mesures d'austérité, les coupes dans les services publics et la démolition des programmes sociaux ont fait exploser le nombre de demandes d'aide et de soutien.

Services de garde éducatifs

Un joyau à défendre !

Une grande manifestation aura lieu le samedi 3 décembre contre les attaques au réseau des services de garde éducatifs. Ce sera l'occasion de déposer une autre série de cartes postales dans le cadre de la campagne CSN *Un réseau qui fait grandir.*

Un grand rassemblement est prévu au Carré Saint-Louis (à l'angle des rues Saint-Denis et Square-Saint-Louis, métro Sherbrooke) durant lequel soupe et chocolat chaud seront servis. Ce sera suivi d'une manifestation qui se dirigera vers les bureaux montréalais du premier ministre, Philippe Couillard. Cette manifestation réunira des gens de nombreuses régions du Québec qui veulent préserver le modèle québécois. Parallèlement, des cartes postales seront aussi déposées au bureau de circonscription du premier ministre, à Saint-Félicien, au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Manifestons contre le saccage de nos services de garde éducatifs

Samedi 3 décembre 2016 à 13 h
Carré Saint-Louis
(angle Saint-Denis et Square-Saint-Louis, métro Sherbrooke)

Soupe et chocolat chaud sur place

www.csn.qc.ca/sujets/un-reseau-qui-fait-grandir

Réclamons la fin du saccage de nos services de garde éducatifs

Consultations publiques du ministre de l'Éducation

Une politique sur la réussite éducative, vraiment ?

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a lancé cet automne une consultation éclair qui ne vise rien de moins que la production d'une politique sur la réussite éducative[1]. Tout doit se terminer en décembre. C'est à se demander si le gouvernement saisit l'ampleur de la question pour s'imaginer accoucher d'une politique sur la réussite éducative en ajustant quelques pièces ou en pressant sur quelques boutons. Sans compter que le ministre Proulx a déjà annoncé qu'il n'envisageait pas de grandes réformes, ni de financement significatif.

Ainsi, après avoir imposé des compressions majeures menant à une réduction de services directs aux élèves, après avoir sabré dans les moyens d'agir du personnel, le gouvernement voulait, tout à coup, l'avis du milieu scolaire sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer les choses !

De nombreuses contradictions

Vues sous cet angle, les contradictions de cette consultation sont nombreuses. Après l'abolition de nombreux postes dans les commissions scolaires, le document signale, par exemple, l'importance du dépistage précoce d'un enfant en difficulté et de son accès rapide aux services professionnels, pour lui donner les meilleures chances de réussir.

« Les enfants les plus vulnérables sont ceux qui profitent le plus des services de garde éducatifs à l'enfance », nous dit-on. Mais encore faudrait-il que les parents à faibles revenus puissent y placer leurs enfants ! De plus, les compressions et nouvelles règles budgétaires imposent d'importants reculs aux services de garde, au point d'en menacer leur survie.

On veut bien qu'afin d'améliorer la réussite éducative, le ministre mise sur la formation et le perfectionnement du personnel enseignant « pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de

plus en plus hétérogènes. » Mais ces formations ne peuvent en aucun cas justifier une diminution du soutien des spécialistes techniciens et professionnels en appui aux enseignantes et enseignants. Il est dérangeant et symptomatique que, dans le document, on ne parle pas de l'expertise et de la contribution indispensable de toutes ces catégories de personnel impliquées dans l'école.

Plusieurs autres sujets abordés sont traités de la même manière. On passera sous silence l'absence complète de bilan des investissements dans les nouvelles technologies (tableaux numériques interactifs, portables, tablettes, ressources éducatives numériques, etc.), dans un contexte où les budgets en personnel pour soutenir ces équipements et ces applications n'ont pas suivi. La réalité, c'est que les écoles doivent fonctionner avec du matériel informatique, sans le support technique nécessaire.

Quant aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), le ministre annonce, sans plus de précisions, qu'il veut « revoir l'approche de financement catégorielle pour les EHDAA ». Or malgré ses lacunes, l'approche catégorielle s'appuie sur des évaluations objectives. Elle peut être améliorée, mais on ne peut pas permettre qu'au nom d'une telle démarche, les services offerts soient nivelés vers le bas.

Ce dont on ne parle pas

Dans le document, il y a aussi des omissions très significatives : pas une ligne, ne serait-ce qu'une intention, concernant la réussite éducative des communautés autochtones, qui ont pourtant des besoins criants. On escamote aussi toute association entre la réussite des élèves de milieux défavorisés et les problèmes de pauvreté des familles dans leur ensemble.

Il faudra bien aussi que le ministre se penche sur la ségrégation scolaire entre les écoles privées, les écoles publiques à programmes particuliers sélectifs et les classes ordinaires qui concentrent les élèves les plus vulnérables. Autrement, la réussite éducative est compromise à la base. C'est maintenant le Conseil supérieur de l'éducation qui le dit : « le moment est donc venu de mettre la question de la justice scolaire au calendrier politique[2] ».

Une école inclusive est celle qui ouvre ses portes et son cœur à la diversité culturelle, mais aussi à la mixité sociale.

Quelle vision de l'éducation ?

Dans cette consultation sur la réussite éducative, on propose de nombreuses mesures qu'il faut évaluer à la pièce, en l'absence d'orientations claires, et parfois même de justifications. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas de lien entre cette consultation et d'autres consultations en éducation qu'il a lui-même mises au jeu ?

Le gouvernement joue sur plusieurs échiquiers, mais il ne propose pas de vision d'ensemble de l'éducation. Quel est son véritable plan de match ?

Comité éducation

Madeleine Ferland
et les membres du
comité éducation

[1] Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Pour une politique de la réussite éducative. Document de consultation,* septembre 2016

[2] Conseil supérieur de l'éducation. *Rapport sur l'état et les besoins de l'Éducation* 2014-2016, p. 2.

Moisissures et qualité de l'air à la CSDM

Enjeux importants

De nombreuses écoles et bâtiments de la CSDM sont toujours aux prises avec des problèmes de qualité de l'air.

Les problèmes de qualité de l'air dans les écoles et les bâtiments de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) demeurent très inquiétants. Récemment, une enquête de la Direction de la santé publique (DSP) de Montréal a conclu que l'état de santé du personnel œuvrant au centre administratif de la CSDM est préoccupant. Plus de la moitié des personnes interrogées en juin souffrent de problèmes associés à la qualité de l'air. Pour les syndicats CSN[1], ces problèmes constituent un enjeu de santé publique important et ceux-ci y sont sensibilisés et agissent depuis déjà plusieurs années.

Relocalisations multiples

Dès 2009, un concierge sonne l'alarme à l'école des métiers des Faubourgs, annexe Saint-Raymond : un nombre important d'élèves et du personnel présentent des symptômes reliés aux moisissures et à la qualité de l'air. À la suite d'interventions de la DSP, la CSDM relocalise les élèves et le personnel à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc annexe. La CSDM doit relocaliser à nouveau tout ce monde, car leur santé ne s'améliore pas et dans certains cas, elle s'aggrave. Pourquoi ? L'annexe Sainte-Jeanne-d'Arc est dans le même état de vétusté que l'annexe Saint-Raymond. Par la suite, l'histoire se répète : l'école Saint-Gérard est relocalisée au cégep Ahuntsic pour un temps et ensuite à George-Vanier; Baril à Hochelaga puis ces deux écoles sont relocalisées de façon temporaire dans des centres sportifs avant d'être de retour à Hochelaga pour être finalement relocalisées à nouveau. Baril à Louis-Riel, surnommée « l'école érablière[2] » avec tous les problèmes que cela suppose. Hochelaga à Jeanne-Mance qui vit des problèmes d'infiltration par sa toiture. L'histoire ne s'arrête pas là. Saint-Nom-de-Jésus, Joseph-Charbonneau, une école spécialisée dont les élèves sont très vulnérables, et Sainte-Catherine-de-Sienne, pour n'en nommer que quelques-unes, sont aux prises avec des problèmes importants de qualité de l'air.

Devant l'ampleur de cette situation, la CSDM aurait dû agir avec force. Elle a plutôt manqué de transparence, d'empathie et de respect. La commission scolaire a contesté de nombreux dossiers à la CSST, ce qui a suscité beaucoup de scepticisme quant à sa volonté d'affronter la situation. Cela a aussi provoqué de l'anxiété, un sentiment de vulnérabilité et un stress indu. De nombreuses interventions avec les ressources humaines ont d'ailleurs dû être effectuées par les représentants syndicaux.

Laxisme du ministère

Le vérificateur général du Québec, dans son rapport annuel en 2012, confirme le déficit d'entretien des bâtiments scolaires, affirmant même que le ministère de l'Éducation a fait preuve de laxisme. Par la suite, la CSDM publie son Programme de qualité de l'air intérieur (PQAI) et la firme engagée par la commission scolaire évalue à près de 1,6 milliard de dollars l'argent nécessaire pour mettre à niveau son parc immobilier. Tous les syndicats de la CSDM mettent alors sur pied un comité intersyndical sur cette question, qui en 2013, se joint au Comité central de parents pour former la Coalition pour des écoles saines à la CSDM, laquelle réclame un budget de 100 millions de dollars par année sur 10 ans pour s'attaquer aux problèmes.

Le rôle du responsable syndical

Dans ce dossier, ce sont les actions syndicales qui ont fait la différence ! À la suite d'un premier signalement, une enquête syndicale s'est ouverte et rapidement, des inspections sur les lieux de travail ont permis de constater la gravité de la situation, de retracer l'historique, de comptabiliser la nature des symptômes ressentis par les employé-es et de les diriger vers leur médecin traitant et, si nécessaire, vers la clinique thoracique de Montréal auprès des Drs Louis Jacques et Stéphane Perron, aussi responsables des dossiers PQAI-CSDM à la DSP. Il a parfois été nécessaire de faire intervenir un inspecteur CNESST. De nombreuses ressources de la CSN ont aussi été mises à contribution.

Nous suivons de près cet enjeu et nous ne baisserons pas les bras !

À savoir

Symptômes ressentis lors de présence de moisissures et autres problèmes causés par la qualité de l'air : aggravation des cas d'asthme, augmentation des crises d'allergies, maux de tête et migraines, fatigue, difficulté de concentration, étourdissements, irritation des muqueuses, maux de gorge, toux, infections respiratoires, larmoiement, saignement de nez, sinusite, rhinite, sécheresse de la peau, eczéma, etc. Avec le temps, on ne s'immunise pas, on devient de plus en plus sensible.

CASS
Richard Gagnon
APPA–CSN
Comité d'action en santé sécurité

[1] L'Association professionnelle du personnel administratif (APPA-CSN), le Syndicat national des employé-es de la CSDM (SNEE–CSN) et l'Association des concierges des écoles du district de Montréal (ACEDM–CSN) représentent environ 4200 employé-es à la CSDM.

[2] Tellement les fuites sont nombreuses !

Élection de Donald Trump

Pincez-moi quelqu'un !

Neuf novembre 2016. Lendemain des présidentielles étasuniennes. Ça faisait des lustres que je n'avais fait de cauchemar. Et celui-là ne s'évapore pas au réveil.

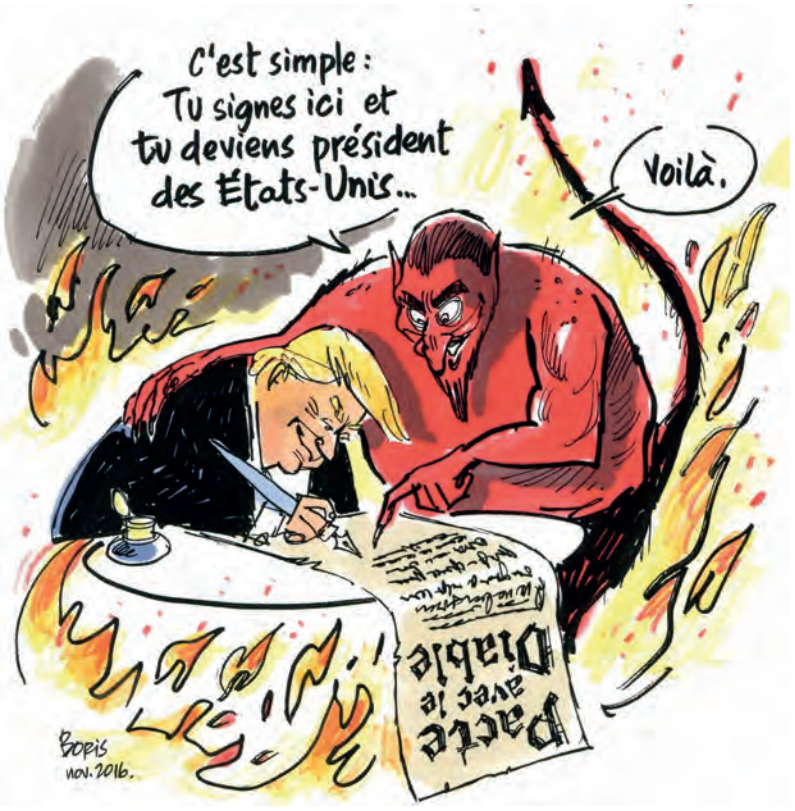

Donald Trump, le narcissique, le menteur, le raciste, le sexiste, l'homophobe, le climatosceptique, gouvernera les citoyennes et citoyens sur lesquels il a craché durant sa campagne. Nos voisins du Sud sont-ils aveugles ? Inconscients ? Désabusés ? Il est trop tôt pour analyser tous les pans de cette folle élection. Je me perdrais en conjectures si je le faisais seule. Je m'associe alors à un expert.

Visiblement esquinté par sa courte nuit, Maxime Minne, étudiant de deuxième cycle en science politique, chercheur en résidence de l'Observatoire sur les États-Unis et coordonnateur de l'Observatoire de géopolitique de la Chaire Raoul-Dandurand (UQAM), me livre son savoir. Foutu « coup de semonce qu'a été cette victoire sans grande difficulté pour le président élu, sachant que les sondages avaient donné à la candidate démocrate une avance à la fois au collège électoral et dans le vote populaire ! »

Monsieur Minne tente une explication. Selon des analystes, ce sont les femmes et les minorités ethniques qui représentaient, cette année, la majorité silencieuse qui aurait pu faire basculer les votes vers Hillary Clinton. Durant la campagne, *The Atlantic* a avancé qu'après les propos misogynes et sexistes de Trump, la voix des femmes (qui votent à 60 %) irait à Clinton. Le magazine spécialiste des affaires politiques américaines *Politico* a pour sa part rapporté que Trump perdrait l'électorat des femmes républicaines éduquées. Dans les faits, on ne sait si ces femmes ont voté pour Clinton ou une autre candidature, ou si elles ne se sont pas présentées aux urnes.

Pour ce qui est des Afro-américains, des LGBT, des Latinos, mis à part les Cubains, même hypothèse. Ils ont peut-être voté pour un tiers candidat. Ils ont peut-être décidé de ne pas se déplacer pour voter. Ou ils n'ont pas voté assez massivement pour Clinton.

Il se peut également que la classe ouvrière ait décidé d'élire un candidat qui pourrait lui apporter un certain changement. À cause des inégalités dans le rapport à la loi pour les Noir-es. À cause des inégalités économiques qui continuent d'être marquées aux États-Unis. À cause des effets néfastes du libre-échange sur les travailleuses et travailleurs.

Selon Minne, le ras-le-bol envers les élites économiques pousse les laissés-pour-compte vers Trump, adepte de la théorie du ruissellement qui sous-tend que les riches feront glisser leur richesse sur les pauvres, tel un ruisseau ruisselle vers le bas. Pensée magique s'il en est ! Le 22 juin 2015, l'IRIS publiait : « Le FMI a tranché. La fameuse doctrine de l'économie de ruissellement (*trickledown economics*) ne fonctionne pas. Donner des avantages aux plus riches pour qu'ils redynamisent l'économie par leurs choix judicieux aurait été un échec sur plus de 30 ans. »

« Il semblerait, au contraire, que c'est en misant sur l'augmentation des revenus des 20 % les plus pauvres qu'on parvient à avoir véritablement un effet positif sur la croissance, et ce, tant dans les sociétés en voie de développement que dans les économies avancées. » – IRIS

Enfin, quant aux milléniums, ces quelque 69,2 millions de jeunes en âge de voter, ils auraient dû voter pour Clinton, nous dit monsieur Minne. Est-ce que Bernie Sanders aurait raté le transfert de ces jeunes vers la candidate démocrate, ou alors frustrés de ne pas pouvoir miser sur un candidat anti-*establishment* comme Sanders du côté gauche, ils ont préféré miser sur un candidat anti-*establishment* du côté droit ?

Ces analyses demeurent des hypothèses. L'étude des comportements électoraux attendra les données réelles. D'ici là, nombreux sont les dossiers qu'il faudra surveiller : l'environnement (ex. : Traité de Paris, Keystone), l'économie (ex. : bois d'œuvre, tout au marché, allègement fiscal), le social (ex. : avortement, mariage gai, Obamacare), le politique (ex. : affaires extérieures, guerre, organisations internationales). La seule opposition qui reste à ce président ignominieux, c'est, espérons, son propre parti majoritaire au Congrès. Mais surtout, nous, au sein des mouvements sociaux, devrons continuer à mener les luttes comme nous l'avons toujours fait, dans la rue et en nous mobilisant pour le respect et la dignité humaine.

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale

UNE FORCE INCONTOURNABLE

LA CSN REPRÉSENTE

120 800

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

PRÉSENTE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

CSN

#forcecsn
incontournable.info